

1ère édition des Assises du Logement à Troyes : répondre à la crise du logement en redonnant le pouvoir d'agir aux maires !



Initiées par **François Baroin**, *Ancien Ministre, Maire de Troyes et Président de Troyes Champagne Métropole*, les **Assises du Logement** se sont tenues ce **jeudi 13 mars 2025 à Troyes (Aube-10)** pour leur 1^{ère} édition, en présence de nombreux acteurs locaux, régionaux et nationaux du secteur du logement.

Ces Assises du Logement sont d'abord nées d'un constat : celui d'une **succession de décisions prises par l'Etat depuis 2017 qui ont créé les conditions de la crise du logement**. La réforme de l'APL, la nationalisation de la taxe d'habitation, la transformation de l'ISF en IFI, la suppression d'un certain nombre de dispositifs favorisant l'accès à la propriété ou encore la surréglementation pesant sur les épaules des élus locaux (ex : le dispositif ZAN) **ont toutes participé à provoquer la crise du logement qui touche aujourd'hui l'ensemble du territoire national**.

Dans un contexte politique national instable et incertain qui limite l'ambition de l'action gouvernementale, **François Baroin a souhaité impulser une démarche locale innovante réunissant l'ensemble des acteurs du logement de l'agglomération troyenne**. Ces Assises du Logement ont pour objectif d'une part de sensibiliser l'opinion publique sur les obstacles législatifs

et réglementaires auxquels font face les maires dans l'élaboration des politiques de l'Habitat sur leur commune, et d'autre part d'engager une réflexion collective afin de formuler des propositions qui pourraient être déployées à court, moyen et long terme pour répondre à cette crise du logement.

« Dans un contexte de double crise de l'offre et de la demande de logement, il est urgent de redonner le pouvoir d'agir aux maires. Fins connaisseurs de leur territoire et interlocuteurs de proximité des acteurs du logement, les maires sauront répondre aux besoins de leurs administrés. » - François Baroin

Comment les Assises sont-elles organisées ?

Plusieurs rendez-vous composent les Assises du Logement. Dans un premier temps, la **conférence de lancement**, qui a eu lieu **jeudi 13 mars 2025**, a permis de poser le débat et de dessiner les objectifs des futurs groupes de travail. Ceux-ci se réuniront sous la forme **de 3 ateliers, les 22, 23 et 24 avril, et 2, 3 et 4 juin 2025 et seront articulés autour des 3 thématiques des tables-rondes de la conférence (voir ci-dessous)**.

Ces ateliers réuniront l'ensemble des acteurs locaux volontaires et auront pour principal objectif de faire émerger un constat partagé sur la crise du logement à l'échelle locale et de formuler des propositions.

Une restitution des travaux aura lieu **le vendredi 04 juillet 2025**.

Comment s'est déroulée la conférence de lancement des Assises ?

La conférence de lancement des Assises du Logement s'est déroulée au Théâtre de Champagne à Troyes, **introduite et conclue par François Baroin**, Cette conférence de lancement s'est déroulée **en présence de nombreux élus et acteurs privés, publics ou institutionnels œuvrant dans le secteur du logement**.

« Échanger / partager / relancer / bâtir » : ces mots clés ont été le **fil conducteur** de cet après-midi riche en rencontres. Après l'introduction de **François Baroin**, suivie d'une intervention d'**Olivier Salleron**, *Président de la Fédération Française du Bâtiment*, **Frédéric Dabi**, *Directeur Général Opinion de l'IFOP*, a dressé un panorama de l'opinion publique sur la crise du logement.

Les **tables rondes** se sont ensuite échelonnées autour de **3 thématiques** :

- **Rendre le pouvoir d'agir aux maires**
- **Relancer la production de logements en France**
- **Favoriser l'accès à la propriété immobilière**

Chacune de ces tables rondes était composée **d'élus locaux, d'experts et de représentants de grandes instances** à rayonnement local et national. Ils se sont mobilisés ensemble pour ce rendez-vous singulier, innovant et ambitieux.

1^{ère} table ronde :

- **Catherine Ledouble**, *Vice-Présidente de TCM*
- **Valéry Denis**, *Adjoint au Maire de Troyes*
- **Michel Aubouin**, *Ancien Préfet, essayiste*
- **Vincent Jeanbrun**, *Député du Val-de-Marne*

2^e table ronde :

- **Olivier Salleron**, *Président de la Fédération Française du Bâtiment*
- **Bruno Béni**, *Vice-Président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers*
- **Emmanuel Camus**, *Vice-Président de l'ordre régional des architectes Grand Est*
- **Bertrand Chevalier**, *Président de Troyes Aube Habitat*
- **Michel Akoum**, *Président de Mon Logis*

3^e table ronde :

- **Vincent Poidevin**, *Président de la FNAIM Grand Est*
- **Marc Bibre**, *Président du comité des banques de l'Aube de la Fédération bancaire française*
- **Philippe Rhim**, *Directeur Grand Est d'Action Logement Services*
- **Cécile De Clarens-Jonquet**, *notaire à Troyes*

Quelles sont les premières pistes ?

1. Rendre le pouvoir d'agir aux maires

Lors de la **première table-ronde**, les intervenants ont notamment abordé l'empilement de contraintes législatives et réglementaires qui pèsent sur les maires. Les évolutions liées au logement social ont également été évoquées : l'immobilisation des parcours résidentiels au sein du parc social, le recul de la place des maires dans les politiques d'attribution de logements sociaux, la nécessité de rendre accessible le parc social aux classes moyennes qui travaillent, etc. Les intervenants **ont conclu sur l'importance du pouvoir décisionnaire du maire qui a une connaissance accrue des réalités de sa commune.**

2. Relancer la production de logements en France

La **deuxième table ronde** a soulevé les **problématiques structurelles** (*succession de décisions prises depuis 2017*) **et conjoncturelles** (*contexte international, inflation, difficultés de recrutement et de formation*) de ces dernières années qui se répercutent sur la production de logements en France. Les intervenants ont alors proposé **d'inventer de nouveaux modèles de construction, de trouver une alternative au dispositif issu de la loi Pinel** (*statut du bailleur privé*), **et d'impulser une nouvelle ambition en matière de renouvellement urbain.**

3. Favoriser l'accès à la propriété immobilière

La **troisième table ronde**, s'est attachée à analyser les obstacles actuels à l'accession à la propriété et à **offrir des axes de réflexion sur des modes innovants ou encore peu utilisés** tels que le leasing de l'immobilier (principe de la location / accession), le **bail réel solidaire** (BRS) ou encore le **fonds** innovation.

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr